

1^{er} Rapport d'Avancement de l'Action (IR1)

janvier 2005

Projet TEMPUS CD_JEP-31059-2003

Action : Formation Multipôle et Pluridisciplinaire en Développement Rural (FORMDER)

Membres du Consortium :

- Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), France
(représenté par Mme Tahani ABDELHAKIM, enseignante et responsable du Master « Développement rural et Projets »)
- Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte
(représenté par M. Mohamed NAWAR, professeur et responsable du diplôme « Elaboration et évaluation des projets de développement rural »)
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc
(représenté par M. Larbi ZAGDOUNI, enseignant et responsable de l'option développement rural)
- Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce.
(représenté par M. Dimitris GOUSSIOS, professeur et responsable du Master « Dynamique Territoriale et Aménagement Rural»)

Expert : M. Laurent Van De Poele (Université de Louvain, Belgique).

Les résultats et activités du projet sont les suivants :

R1 : Bilan des forces et faiblesses des formations existantes pour identifier les nouveaux besoins de formation et hiérarchiser les priorités

- Analyse des forces et des faiblesses, comparaison des 4 formations
- Réunion de restitution des ces analyses et de planification des activités
- Identification des cours et des matériaux pédagogiques correspondants à actualiser.

R2 :Actualisation et mise en commun des ressources et méthodes pédagogiques

- Actualisation et mise en commun des documents pédagogiques correspondants à un cours (de 30 à 45 h) par établissement
- Edition, traduction et mise en ligne de ces documents.

R3 : Mise en place d'une plate- forme pour le développement progressif de l'enseignement à distance

- mise en place d'une plate forme pour le développement progressif d'une formation à distance
- audit technique sur le niveau d'équipement des 4 établissements membres du consortium
- mise en place d'un site web partagé

- organisation de quelques séances d'enseignement par visioconférence

R4 : Mise en place de nouveaux cours intensifs

- identification des thèmes d'actualité pour la mise en place de nouveaux cours intensifs
- définition du contenu de ces nouveaux cours
- conception et rédaction des documents pédagogiques de ces nouveaux cours
- édition, traduction et mise en ligne des documents pédagogiques
- enseignement de ces nouveaux cours, et évaluation

R5 : Favoriser la mobilité des étudiants et les échanges d'information et d'expériences sur le développement rural en Méditerranée

- mobilité des étudiants à l'occasion de la mise en place des nouveaux cours intensifs
- constitution d'une banque de ressources sur le développement rural

R6 : Evaluation du projet

- contrôle, suivi et évaluation du projet.

Les Résultats et Activités réalisés :

R 1 (R1 A 11 et R1 A12)

Le projet a démarré avec le constat suivant : il existe dans les quatre établissements membres du consortium, des formations en Développement Rural ayant chacune une approche différente : approche sociologique à la faculté d'Agriculture de l'Université du Caire, approche socio-économique à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), approche agro-économique à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat, Maroc), approche géographique au Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie (Volos, Grèce).

L'objectif du projet est de renouveler le contenu de ces quatre formations, en offrant une complémentarité entre les différentes approches, et en diversifiant l'offre de formation. La mise à jour des matériaux pédagogiques existants et la création des nouveaux cours intensifs sur des thèmes d'actualité dans le domaine du développement rural, dans le cadre de ces quatre formations, avec traduction (en arabe et en français) et mise en ligne de ces ressources pédagogiques, permettront d'atteindre les objectifs de départ.

Dans ce contexte, le premier résultat du projet était une analyse des forces, des faiblesses, ainsi que des besoins et des priorités des 4 formations. Cette analyse devait découler de la première activité prévue, à savoir : 4 missions (une mission par établissement) effectuées par des enseignants membres du consortium dans les établissements partenaires.

Etant donné les délais de démarrage du projet, la disponibilité des enseignants, et la nécessité d'organiser la réunion de démarrage avant fin décembre 2004, il a été difficile, voir impossible de planifier les déplacements et l'accueil des enseignants dans les différents établissements, avant cette date. Une seule mission sur les quatre prévues, a été réalisée à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat, Maroc).

Les membres du consortium ont décidé, d'un commun accord, de remplacer ces missions par des présentations détaillées et documentées des programmes de formation dans les établissements membres du consortium, lors de la réunion de démarrage prévue en décembre 2004.

Cette première activité a été partiellement réalisée comme prévue, du point de vue des moyens de sa réalisation.

Quand au résultat attendu, il a été totalement réalisé suite à la rencontre de l'ensemble des membres du consortium, lors de la réunion de démarrage.

Le tableau suivant montre les points de divergence et de convergences entre les 4 formations.

De nombreux points de convergences entre les 4 établissements membres du consortium : niveau de recrutement, public, objectifs, volume horaires, durée, débouchés professionnels...

Il est utile de mentionner que les objectifs , en terme de compétences acquises, des 4 formations sont identiques :

- développer des capacités d'analyses par rapport à un problème de développement ou à un espace rural
- concevoir des opérations/stratégies/projets de développement rural
- évaluer ses opérations ou projets (approche sociologique et économique)
- gérer et animer une structure, un projet, une équipe.

Les points de divergences sont :

- l'organisation : organisation semestrielle et en module bloqué
- l'équivalence crédit / heure
- la langue d'enseignement (arabe en Egypte).

Etat des lieux et Comparaison des 4 formations

	Niveau d'entrée	Public	Profils	Durée de la formation (mois)			Organisation de la formation		Fin cours	
				Cours	Stage	Mémoire	Total	Programmation		Agencement des cours
Le Caire	Bac+4	Nouveaux diplômés+Professionnels	Agronomes	9	-	-	9	Par semestre (septembre/février)	Cours en parallèle	fin juin
Montpellier	Bac+4 (5)	Professionnels+Nouveaux diplômés	Multidisciplinaire	7	5	3	15	Module de 2 ou 4 semaines (octobre à avril)	Module bloqué	fin avril
Rabat	Bac+4	Nouveaux diplômés+Professionnels	Agronomes	9		11	20	Par semestre (octobre/mars)	En parallèle par séquence	fin juin
Volos	Bac+4 (5)	Nouveaux diplômés+Professionnels	Multidisciplinaire	8	4	-	12	Par semestre (octobre/février)	En parallèle	fin mai

	1 Crédit	Volume horaire des cours	Orientation dominante	Objectifs de la formation	Débouchés
Le Caire	15 h de cours	450 heures	Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un projet - Evaluer un projet - Prendre des décisions 	<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux d'études - ONG - Auto emploi
Montpellier	15h de cours	420 heures	Socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser un problème de développement - Savoir constituer un dossier (chargé d'études) - Préparer un projet ou une opération de développement et l'évaluer - Préparer tous les éléments de la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement
Rabat	12h de cours	564 heures	Agro-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une zone rurale - Concevoir des projets - Evaluer des projets - Gérer des projets - Soutenir les acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement
Volos	4h	430 heures	Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et piloter des projets - Soutenir les acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement

La seconde activité était la réunion de restitution et de démarrage. Elle a été totalement réalisée, dans la mesure où cette réunion a eu lieu à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), avec la participation de tous les membres du consortium et l'expert –conseiller du projet.

Pendant cette réunion, ont été abordés les points suivants :

- les règles de gestion des projets Tempus
- l'analyse comparée des 4 programmes de formation, et la mise en évidence de leur divergence, convergence et complémentarité
- l'analyse des activités du projet, la planification, et le partage des responsabilités.

Le résultat R 1, et les deux activités R1A11 et R1A12, sont achevés.

Pour la suite des activités, il est important de noter que le calendrier est serré, d'où l'importance de respecter les échéances, notamment pour la rédaction des documents pédagogiques, étant donné les délais nécessaires pour l'édition scientifique, la traduction et la mise en forme.

Le calendrier arrêté est le suivant :

R 1 :

- fin de R1 avec la remise du 1^{er} rapport avant le 15 janvier 2005.

R2 :

- démarrage dès janvier 2005 et fin en juillet 2006

R3 :

- démarrage en janvier 2005 et fin en décembre 2006

R4 :

- démarrage en juillet 2005 et fin en février 2007.

R5 :

- démarrage en septembre 2006 et fin en mai 2007

R6 :

- démarrage en janvier 2005 et fin en juillet 2007

Les 4 établissements membres du consortium se partagent les responsabilités, dans la mesure où chaque établissement, à travers son représentant dans le projet, est responsable d'un résultat :

- l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier : R 2
- Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte : R4
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc : R 5 et R3
- Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce : R 6 et R 3.

La prochaine réunion est fixée durant la semaine du 18 au 24 juillet 2004 à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, avec la participation des membres du consortium, des experts, et des professionnels du développement rural.

Lors de cette réunion, les points suivants seront examinés :

- un plan très détaillé de la mise à jour des documents pédagogiques correspondants aux cours existants (ce qui suppose qu'un premier travail de recherche sera fait avant la réunion : bibliographie, lecture...), afin de pouvoir commencer la rédaction de ces documents.
- Examen des résultats de l'audit technique effectué dans les 4 établissements.
- L'architecture du site web, afin de pouvoir démarrer la construction du site
- L'identification des nouveaux thèmes d'actualité, pertinents pour la création de nouveaux cours. 4 thèmes seront choisis (un thème par établissement).

Il a été rappelé qu'à partir de la fin de la réunion, les tâches suivantes doivent être effectuées :

- envoi des syllabus des cours choisis à tous les membres du consortium
- constitution des équipes par établissement
- premier travail d'élaboration des nouveaux documents pédagogiques correspondants aux cours choisis.

Les membres du consortium ont exprimé leur totale satisfaction du déroulement de la réunion, et ont insisté sur l'intérêt du projet et son apport pour leurs formations respectives. En effet, au cours de la discussion qui a suivi la présentation et l'analyse des 4 programmes de formation, il en est ressorti que :

- A l'université de Thessalie (Volos, Grèce), et à la faculté d'Agriculture du Caire (Egypte), les formations en développement rural démarrent, et ont un fort besoin de soutien en ce qui concerne les ressources pédagogiques.
- A l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat, Maroc), l'enseignement supérieur est en processus de réforme, d'où l'intérêt du projet.
- A l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, la formation en développement rural, qui réunit des cadres du nord et du sud de la Méditerranée, doit diversifier son offre de formation afin de répondre au mieux à la diversité des besoins exprimés par ces cadres.

Par ailleurs, il a été constaté, dans deux établissements sur les quatre, un important manque en ce qui concerne les documents pédagogiques en appui aux formations en place.

Liste des annexes:

- Annexe 1 : Rapport sur la formation en Développement Rural par pays
- Annexe 2 : Tableau récapitulatif des cursus de formation concernés par le projet FORMDER, dans les 4 établissements
- Annexe 3 : Compte rendu du séminaire de démarrage.

IR1 : Tableau des résultats obtenus /prévus

N° de référence des résultats et des activités :

R 1 : Bilan des forces et des faiblesses des formations existantes pour identifier les nouveaux besoins de formation et hiérarchiser les priorités.

R1A11 : Missions d'analyse des forces, faiblesses et besoins non couverts des 4 formations

Mois	Lieu	Activités réalisées	Indicateurs de réalisation
Décembre 2004	Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat (Maroc)	R1A11 Mission effectuée par M. M. NAWAR de la faculté d'Agriculture (Université du Caire) auprès des enseignants du département des Sciences Humaines, afin d'analyser le programme de formation en développement rural.	R1A11 -Séjour de M.NAWAR dans l'établissement et entretiens avec les enseignants - Rapport de mission rédigé par M. NAWAR (cf. annexe 1)
Du 15 au 18 décembre 2004	Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM)	R1A12 Réunion de 3 jours et demi avec les membres du consortium et un expert international. Les points examinés sont : - règles de gestion - analyse et comparaison des 4 formations - analyse des priorités et des besoins pour les 4 formations - planification des activités à venir et partage des tâches.	R1A12 - rapports de présentation et d'analyse des 4 formations (annexe2) - tableau d'analyse comparée des 4 formations - tableau récapitulatif des cursus dans les 4 formations (annexe3) - compte rendu du séminaire (cf. annexe 4) -choix des documents pédagogiques à actualiser et à mettre à jour (démarrage résultat R2) - planification de la prochaine réunion en juillet 2004 (R2A21)

Le résultat R1 et les activités R1A11 et R1A12 sont achevés.

R 2 : Actualisation et mise en commun des ressources pédagogiques

R 2A21 : Examen des matériaux pédagogiques existants et identifications des améliorations nécessaires

Mois	Lieu	Activité réalisées	Indicateurs de réalisation	Activités planifiées
Décembre 2004	Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier	Analyse du contenu des programmes de formation et examen de l'état actuel de production des documents pédagogiques dans chaque établissement. Choix des cours dont les documents pédagogiques feront l'objet d'actualisation et de mise en commun.	- un cours a été collectivement choisi dans chaque établissement en fonction de deux critères : la complémentarité entre les formations, et l'intérêt et la centralité du cours dans le programme de formation. Les matériaux pédagogiques correspondants feront l'objet d'actualisation, de mise à jour et de mutualisation.	- examen et analyse du contenu des cours et orientations pour l'actualisation et la mise à jour, lors de la prochaine réunion prévue en juillet 2005 - avant cette date, les membres du consortium doivent échanger les matériaux pédagogiques existants et les synopsis des cours à actualiser. - constitution des équipes dans chaque établissement

Résumé du rapport pour publication CD JEP-31059-2003

Titre du projet

Formation multipôle et pluridisciplinaire en développement rural (FORMDER)

Durée du projet

Durée : 3 ans du 1/09/2004 au 31/08/2007

Partenaires du Projet

- **Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier**, 3191 rte de Mende 34093 MONTPELLIER cedex 5 : Tahani Abdelhakim Tel : 33 (0)4 67 04 60 13 (FR)
- **Université de Thessalie**, Département d'aménagement d'urbanisme et de développement régional, Pedion areos, VOLOS. Dimitris Goussios Tel : 30 24 21 74 463 (GR)
- **Université du Caire**, Département de sociologie rurale et développement, Cairo university- gamaa st.GIZA. Mohamed Nawar Tel 20 2 56 81 610 (EG)
- **Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II**, Département sciences humaines, BP 6202 Madinat Al Irfane, RABAT. Larbi zagdouni Tel : 212 37 777 058

Budget du projet

Postes budgétaires	Coûts de l'action
Frais de Personnel	€ 117,052.00
Frais de Voyage et de Séjour	€ 111,578.00
Equipement	€ 58,285.00
Impression et Publication	€ 26,705.00
Autre Frais	€ 55,310.00
Coûts Indirects	€ 23,980.00
Total Général	€ 392,910.00
Montant Maximum De La Subvention	€ 373,260.00
Co-Financement (5%)	€ 19,650.00

Objectifs

- Contribuer au renforcement des 4 formations existantes par un renouvellement et une diversification des contenus et des méthodes pédagogiques et établir les bases d'une formation multipôle et pluridisciplinaire en développement rural

- Affirmer le caractère international et pluridisciplinaire des formations en favorisant la mobilité des étudiants et les échanges sur le développement rural en Méditerranée

Résultats

R1 : bilan des forces et des faiblesses des formations existantes pour identifier les nouveaux besoins de formation et hiérarchiser les priorités (1/09/04 au 15/01/05)

R2 : Actualisation et mise en commun des ressources et méthodes pédagogiques (1/02/05 au 31/10/06)

R3 : Mise en place d'une plate forme pour le développement progressif de l'enseignement à distance (1/01/05 au 31/12/06)

R4 : Mise en place de nouveaux cours intensifs (1/07/05 au 1/02/07)

R5 : Favoriser la mobilisation des étudiants et les échanges d'informations et d'expériences sur le développement rural en Méditerranée (1/09/06 au 31/05/07)

R6 : Evaluation du projet (1/07/07 au 31/07/07)

Activités (effectuées depuis démarrage du projet)

R1A11 : Missions d'analyses des forces, faiblesses et besoins non couverts des 4 formations

R1A12 : Séminaire de restitution des résultats par établissement et planification des actions (réunion 3 jours à Montpellier)

Principales personnes impliquées dans le projet

- Tahani Abdelhakim : responsable et coordinatrice du projet
- Larbi Zagdouni : représentant du projet pour le Maroc
- Mohamed Nawar : représentant du projet pour l'Egypte
- Dimitris Goussios : représentant du projet pour la Grèce
- Laurent Van de Poele : expert

Progrès réalisés à ce jour

- le bilan des forces et faiblesses des formations existantes a été effectué ainsi que la planification des actions à réaliser (R1A11 et R1A12), R1 est donc achevé
- la responsabilité de la mise en œuvre de chacun des résultats prévus a été répartie entre les différents partenaires : l'IAMM est responsable de la mise en œuvre de R2

Problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du projet

- difficultés de planification et de coordination des missions d'évaluation prévue dans chaque pays partenaires (R1A11).
- Problème d'application de l'exemption de la TVA par les fournisseurs pour l'ensemble des membres du consortium

Prochaines étapes

- Démarrage de R2 dès janvier 2005 et envoi par chaque partenaire, d'un syllabus du cours à actualiser aux autres membres du consortium
- Constitution des équipes de travail dans chacun des établissements partenaires pour l'actualisation des matériaux pédagogiques.
- Démarrage de R3 dès janvier 2005 avec mise en œuvre des audits techniques dans chaque pays membres pour la mise en place d'un site web commun à partir d'un cahier des charges établi par l'IAMM.
- Réunion prévue durant la semaine du 18 au 24/07/04 à Montpellier avec présentation des plans détaillés de mise à jour des documents pédagogiques existants (R2), analyse des résultats des audits techniques (R3) et identification des nouveaux thèmes d'actualités pertinents pour la création de nouveaux cours (R4)

Autres remarques

- le suivi et l'évaluation du projet seront effectués par l'Université de Thessalie (Grèce), les documents de suivi sont en cours d'élaboration.

LISTE DES ANNEXES

□ Annexe I : Rapport sur la formation en Développement rural par pays :

- Annexe I/1 : Rapport de présentation du Master " Développement rural et projet " à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.
- Annexe I/2 : Evaluation du Master Franco-Hellénique " Dynamique Territoriale et Aménagement Rural " à l'Université de Thessalie (Volos).
- Annexe I/3 : L'enseignement à la Faculté d'agriculture du Caire- Université du Caire, diplôme post universitaire " Elaboration et Evaluation des projets de développement rural ".
- Annexe I/4 : Rapport sur le programme de formation dans le domaine du développement rural à l'Institut Agronomique et Vétérinaire IAV Hassan II de Rabat.

□ Annexe II : Synthèse des cursus de formation par pays

□ Annexe III : compte rendu de la réunion du 15 au 18 décembre 2004 à l'IAMM de Montpellier

IR1 Annexe I/1 :

Rapport de présentation du Master « Développement rural et Projet » à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

Tahani Abdelhakim
Directrice des Etudes
Décembre 2004

1- Présentation générale de l'IAMM :

L'IAMM est un des instituts du Centre International des Hautes Etudes Agronomique Méditerranéenne (CIHEAM) créée en 1962, sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'OCDE. Le CIHEAM dispose de trois autres instituts : Bari (Italie), Chania (Grèce) et Zaragossa (Espagne) et regroupe treize pays membres. La FAO et la Commission européenne participent comme observateur au conseil d'administration du Centre.

L'IAMM est ainsi une des composantes du dispositif européen et méditerranéen de formation supérieure sur l'agriculture et l'agro-alimentaire et un outil de coopération bilatéral et multilatéral.

Il délivre des diplômes internationaux :

- Diplôme de Spécialisation Post Universitaire (DSPU) : il est délivré après une première année de formation. Il est destiné à un public souhaitant acquérir une formation spécialisée d'une année.
- Master of Sciences et MBA : acquis en quinze mois incluant les neuf mois de DSPU.

Les Masters sont de deux types, orientation professionnel ou recherche.

2 – Objectifs du Master Professionnel « Développement rural et Projets »

Ce diplôme est destiné à former des chargés d'étude en développement rural susceptibles de travailler dans différents types de structures, publiques ou privées.

Partant du constat que les processus de développement rural initiés par les états, les collectivités locales ou les entreprises s'organisent de plus en plus dans le cadre de projet ; cette formation se donne quatre objectifs principaux :

- Réaliser une formation opérationnelle à la préparation et au suivi des projets, permettant à ceux qui la suivent d'apprendre à la fois à analyser correctement le milieu qui doit être le théâtre d'un projet et à prévoir le processus de transformation qu'il va provoquer.

- Prendre en compte les spécificités des différents projets, telles qu'on les rencontre concrètement (projet d'irrigation, d'élevage, d'aménagement, etc.)
- Mettre les étudiants en situation réelle, en leur donnant l'occasion de préparer effectivement un ou plusieurs projets.
- Apprendre à des économistes et des ingénieurs à travailler ensemble, en leur donnant le langage commun indispensable à un travail d'équipe.

3 – Organisation et durée

- La formation est organisée conjointement par six établissements : le CIHEAM-IAMM, le Centre National d'Etude Agronomique des Régions Chaudes (CNEARC), l'ENGREF, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier (ENSAM), l'Université de Montpellier I (Faculté des Sciences Economiques), L'Université Paul Valéry (Département de Géographie).
La direction des études est dispensée sous la responsabilité de l'IAMM.
- Le programme d'enseignement est organisé en cycle ou séquence d'enseignement comportant des modules de deux semaines (4 crédits) ou de quatre semaines (8 crédits).
Une semaine de cours équivaut à 2 crédits (ETCS européens) soit 15 h de cours, séminaires et conférences auxquels s'ajoutent 30h de travaux dirigés ou travaux pratiques
- La formation a une durée de 12 mois à laquelle s'ajoute le temps de rédaction du mémoire de fin d'étude soit 15 mois au total.
- La formation comporte trois stages, dont deux collectifs ont lieu en France, et le dernier, individuel, peut avoir lieu à l'étranger.

4 – Profil des candidats et conditions d'admissions :

- La formation est ouverte à la fois à des jeunes diplômés sans expériences professionnelles et à des cadres en activité, souhaitant obtenir une spécialisation dans le domaine du développement rural.
- Il s'agit d'un public international originaire du Nord et du Sud de la Méditerranée
- L'admission se fait sur dossier après examen par une commission composée des représentants des 6 institutions organisatrices

- Les candidatures sont ouvertes aux géographes, économistes ou agronomes voulant se spécialiser en élaboration, suivi ou évaluation des opérations de développement rural.
- Le niveau d'entrée requis est de Bac plus 4 années d'études universitaires minimum pour les économistes, soit le diplôme d'ingénieur, le DEA ou l'équivalent représentant cinq années d'étude après le Baccalauréat
- . Des équivalences sont envisagées pour des candidats ayants plusieurs années d'expériences professionnelles.
Des pré-requis en économie sont exigés.

5 – Description du programme de formation

La formation comporte sept cycles de formation auxquels s'ajoutent les pré-requis en économie et un cycle introductif, « Introduction à la Méditerranée ».

- Cycle 1 : Analyse des processus de développement rural

Cette analyse se fait à deux niveaux : problématique du développement rural à partir de l'étude des politiques agricoles ; initiation à l'analyse du milieu rural à partir d'un diagnostic pratiqué sur un terrain donné.

Le cycle est organisé en deux modules :

- Economie du développement rural
Concepts et méthodes utilisés pour l'analyse méso-économique (région et micro-économique (unité de production))
 - Analyse diagnostic d'une zone rurale
Diagnostic économique en appliquant sur le terrain les techniques de sondages, d'enquêtes, de saisie et d'analyse de données.
-
- ### **- Cycle 2 : Politiques agricoles, alimentaires et rurales. Marchés et négociations internationales**
- Place des politiques agricoles et alimentaires dans la politique économique et le processus de développement. Politiques agricoles, alimentaires et environnementales : complémentarités ou concurrences. Marchés et négociations commerciales internationales (OMC)
-
- ### **- Cycle 3 : Elaboration des projets (deux modules)**
- Elaboration d'une opération de développement rurale
 - Développement durable et développement rural
-
- ### **- Cycle 4 : Economie des projets (deux modules)**

- Evaluation financière d'une opération de développement rural
- Evaluation économique d'un projet de développement rural
- Cycle cinq : Politique et projet de développement rural (deux modules)
 - Etude collective d'un projet spécialisé
 - Le processus de décentralisation et le développement rural

Les deux cycles suivants visent à l'acquisition progressive d'une autonomie professionnelle.

- Cycle 6 : Préparation du dossier technique et du projet de stage
 - Préparation d'un dossier technique axé sur un thème en rapport avec le stage et le sujet choisi.
 - Préparation d'un projet présentant les différents aspects du stage individuel
- Cycle 7 : stage individuel en situation professionnelle

Analyse d'un problème de développement rural, élaboration et/ou évaluation d'une opération. Ce stage se réalise dans le cadre de sociétés de développement, bureau d'études, ONG, etc...
Ce stage est prolongé par la rédaction d'un mémoire et une soutenance pour l'obtention du diplôme.

6 – Intérêts de la formation pour le projet Tempus FORMDER :

Le Master « Développement rural et projet » a été mis en place depuis environ quinze ans à l'IAMM. Il dispose donc d'un volume de matériaux pédagogiques important mais dont le contenu n'a que peu évolué.

Durant cette période, les différents contacts avec les organismes de développement, l'évolution des stages et des thèmes choisis par les étudiants font apparaître de nouvelles demandes de formation dans le domaine du développement rural (valorisation économique du patrimoine, tourisme rural, produit du terroir... etc.). Cette demande émane aussi bien des professionnels confirmés que des jeunes diplômés.

Le projet FORMDER, à travers ses objectifs de remise à jour des contenus pédagogiques et de mise en place de nouveaux thèmes d'enseignement, représente donc une réelle opportunité pour actualiser cette formation et répondre au mieux à la demande des pays du nord et du sud.

Annexe I/2 :

Université de Thessalie

*Département d'aménagement
d'urbanisme et de développement régional*
Laboratoire d'Espace Rural

Évaluation du Master Franco-Hellénique du Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional de l'Université de Thessalie (Volos) ayant pour intitulé : «Dynamique Territoriale et Aménagement Rural» (acronyme: **DYNTAR**)

Dimitra Gaki / Driss Benatya
Université de Thessalie / Institut Vétérinaire Hassan II
Décembre 2004

1. Brève présentation

Ce Master s'inscrit dans le cadre de la coopération franco-hellénique en matière d'éducation supérieure, approuvée d'un commun accord par les Ministères en charge de l'Education, grec et français. Ce master est sanctionné par la délivrance d'un co-diplôme franco-hellénique reconnu par les deux autorités nationales.

Le partenaire français est l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, qui, par son Département de Géographie, met aussi et simultanément en place un Master DYNTAR co-diplômant.

Le Master fonctionne dans les deux pays depuis l'année académique 2004-2005. Au total, 18 étudiants suivent la formation à Clermont-Ferrand et 15 étudiants à Volos. Les 15 étudiants de Volos proviennent des pays suivants : Albanie (2), Bénin (1), France (1), Grèce (6), Tunisie (5).

2. Objectif

L'objectif du programme est la formation de cadres, de différentes disciplines, au traitement de sujets en rapport avec la structuration, l'organisation, la gestion et le développement du territoire des régions rurales ou encore des régions où la dimension rurale et agricole reste un élément important de leur organisation et de leur fonctionnement. Le programme fonctionne d'une manière complémentaire aux études effectuées en 2^{ème} cycle et comble ainsi un vide existant dans l'enseignement offert en Grèce.

La formation est aussi bien théorique (cours magistraux) que pratique (Travaux dirigés, exposés, préparation en petits groupes de dossiers¹, études de cas, travail sur le terrain, constitution d'un projet collectif). Elle est basée sur une approche pluridisciplinaire, nécessitée tant par l'imbrication des problématiques citées plus haut que par la complémentarité des champs scientifiques et des technologies à mobiliser.

En organisant la confrontation et le travail en commun d'étudiants provenant de différentes formations et disciplines à de mêmes enjeux et problématiques complexes, le Master vise aussi à décroquer les clivages classiques par spécialités et à les dépasser et les valoriser dans un cadre plus large. Les étudiants sont ainsi invités à acquérir une pratique de l'interdisciplinarité.

Finalement, la pédagogie mise en place s'appuie sur le principe de l'alternance et de la complémentarité entre la recherche sur le terrain et les approches théoriques, ainsi que sur des études de cas ou de projets de développement tout en permettant aux étudiants de se familiariser et s'exercer au maniement d'un certain nombre de technologies et d'outils (cartographie, SIG, méthodes statistiques et quantitatives multicritères etc).

3. Programme de cours

Le cursus s'articule autour de 3 périodes:

- ▶ la première contient 2 modules, soit 6 unités de valeurs (UV), principalement orientées sur une approche globale des sujets et sur l'approfondissement de leurs cadres théoriques respectifs
- ▶ la seconde comprend 2 modules soit 4 UV dont la conduite d'un projet collectif. Ces UV sont principalement orientées sur la spécialisation en Aménagement rural, sur les applications et sur la recherche approfondie.
- ▶ La troisième période est consacrée à un stage pratique et à la rédaction d'un mémoire - rapport de stage

La formation méthodologique et technique comprend 3UV ainsi qu'un séminaire obligatoire d'environnement. Cette formation est assurée tout au long des 2 premières périodes.

Cours de la 1ère période

Module 1 : Dynamique des espaces et leur environnement.

UV 1 : Economie Régionale - Locale.

UV 2 : Aménagement – Gestion de l'espace.

UV 3 : Evolution des politiques nationales et européennes pour l'espace rural.

Module 2 : Dynamique des territoires ruraux.

UV 4 : Evolution et typologie de l'espace rural.

UV 5 : Enjeux et nouvelles fonctions de l'espace rural.

¹ A titre d'exemple, dans le cours d'économie régionale et locale, les étudiants (en binôme) doivent constituer un dossier sur un thème choisi par eux et approuvé par l'enseignant. Dans ce contexte, un des binômes travaillent sur le fonctionnement et le rôle de la vente directe des produits locaux, sur le bord de route dans la région touristique du Pilio tandis qu'un autre binôme se propose d'évaluer le rôle des institutions locales en Tunisie, comme moteur du développement local.

UV 6 : Nouvelles territorialités : petites villes et urbanité.

Cours de la 2^{ème} période

Module 3 : Projets d'aménagement rural.

UV 7 : Modélisation systématique appliquée aux systèmes d'activités agricoles et rurales.

UV 8 : Développement territorial et aide à la décision des acteurs.

UV 9 : La procédure globale d'élaboration du projet et sa mise en œuvre - réalisation.

Module 4 : Projet collectif.

UV 10 : Etude de cas.

Cours répartis sur les deux périodes

Module 5 : Méthodologie et technique.

UV 11 : Outils de la statistique et de l'Econométrie.

UV 12 : Outils de la représentation spatiale.

UV 13 : Application des outils

Module 6 : Séminaire Environnement. (UV 14)

Nouvelles approches – nouveaux concepts pour l'environnement.

Le Développement durable.

Les activités humaines et l'environnement.

La nature – les écosystèmes – les systèmes agraires.

Les paysages.

Module 7 : Stage pratique dans des entreprises ou des organismes grecs ou d'autres pays méditerranéens qui s'achèvera par la rédaction d'un rapport final réalisé par l'étudiant.

Présentation de chaque module

Module 1 : Dynamique des espaces et de leur environnement

- Ce module vise à appréhender les logiques et dimensions globales (économie, population, société, environnement, réglementaire) ainsi que leurs influences sur les processus locaux de production et de gestion des espaces à différentes échelles (commune, zone, région etc)
- Il s'agit de mettre clairement en évidence l'apport de l'approche pluridisciplinaire et de l'analyse hiérarchique Aménagement et la Planification territoriale

Module 2 : Dynamique des espaces ruraux

- Ce module tend à dépasser la logique classique des conflits spatiaux urbain / rural.
- Les espaces ruraux, les nouvelles territorialités sont vus aussi bien au travers de leurs spécificités que de leurs diversités intrinsèques.

- Il s'agit d'envisager les territoires et leurs disparités dans leur difficulté à faire coïncider aménagement et développement équilibré.
- Quelle que soit l'option choisie l'étudiant sera amené à travailler sur des cas et projets concrets, une des questions centrales autour de laquelle s'oriente le module qui porte sur la triple relation : territoire – systèmes de production – emploi et mobilité de la population rurale.
- Les nouvelles voies de dynamisation peuvent être conçues au travers des nouvelles problématiques fonctionnelles et culturelles des espaces ruraux, au-delà du rôle traditionnel des systèmes de production et plus particulièrement des systèmes agraires
- L'implication et les formes d'organisation des acteurs locaux dans l'aménagement et la gestion des espaces ruraux. Il s'agit d'appréhender les questions relatives à la formation et au fonctionnement des réseaux d'acteurs locaux ainsi qu'aux modalités de coordination de leurs activités et interventions.

Module 3 : Projets d'aménagement rural

- Ce module vise principalement à donner aux étudiants les connaissances et pratiques indispensables et incontournables pour l'élaboration – montage de projets et dossiers d'aménagement.
- Quelle est la place du projet dans l'aménagement et le développement local ?
- L'ensemble des phases de la conception d'un projet sont étudiées de même que les processus possibles de montage et particulièrement, les processus participatifs grâce auxquels les acteurs locaux et entités individuelles dynamiques sont appelés à définir et délimiter par eux-mêmes, les problèmes et objets pour lesquels des actions doivent être entreprises et par conséquent, un projet doit être élaboré.
- L'élaboration est envisagée compte-tenu du triptyque Politiques – Acteurs – Stratégies

Module 5 : Méthodologie et techniques

- Ce module vise à faire connaître aux étudiants une palette aussi large que possible des méthodes, outils et instruments disponibles pour appréhender les questions relatives à la dynamique territoriale et l'aménagement rural
- Les enseignements et travaux dirigés de ce module ont essentiellement une vocation d'apprentissage de l'utilisation et des conditions d'application concrète des méthodes et outils.

Module 6 : Séminaire environnement

- Ce module a pour objectif de sensibiliser les futurs cadres aux modes d'appréhension de l'environnement dans les pratiques d'aménagement et gestion du territoire

- Une attention est donnée aux nouveaux concepts et approches théoriques d'environnement
- Compte tenu de l'importance croissante accordée à la protection de l'environnement tant par les organisations européennes et mondiales, cette question fait l'objet d'interventions (communications) spécifiques

4. Forces et faiblesses de la formation DYNTAR

4.1. Les atouts de la formation

Comme il ressort du programme de cours présenté ci-dessus, la formation présente trois atouts essentiels :

- (a) de nombreux cours sont offerts aux étudiants, ce qui signifie que l'approche du territoire est envisagée à partir de plusieurs entrées différentes mais complémentaires (aménagement, économie, politiques etc). De part le nombre de cours et thèmes abordés, un nombre important d'enseignants provenant de divers horizons interviennent, ce qui contribue effectivement à l'objectif recherché de la pluridisciplinarité. L'espace rural est effectivement étudié selon cette approche pluridisciplinaire, faisant appel aux concepts et outils des sciences humaines et techniques, afin de prendre en compte les interactions réelles entre les objets concrets soumis à étude et les acteurs agissant sur ces objets mais également influencés en retour par les transformations et évolutions que subissent ces objets.
- (b) Un poids très important est donné aux méthodes et aux outils d'appréhension du territoire (cartographie, SIG, constitution de Bases de Données, élaboration et traitement des données, mise en place d'enquêtes, outils statistiques et économétriques appliqués à l'analyse spatiale etc). Un des objectifs essentiels de la formation est non seulement d'offrir aux étudiants l'opportunité de se familiariser avec les méthodologies de représentation et d'action, les concepts et outils appropriés mais également, d'acquérir un début de pratique personnelle tant de la démarche générale pluridisciplinaire que d'un certain nombre d'outils mobilisables
- (c) Le master offre donc aux étudiants, une formation approfondie sur le cadre conceptuel du développement et de la dynamique territoriale, dans une optique orientée sur les questions d'aménagement du territoire rural. La question du territoire est donc largement traitée, elle est entendue comme un objet complexe en reconstructions successives, résultant d'un ensemble diversifié d'activités, d'enjeux, de positions acquises, de conflits et de coopérations, de choix et d'arbitrages entre les différentes parties prenantes et ayant-droits.

4.2. Les faiblesses de la formation

Celles-ci sont de deux ordres. D'une part, on peut noter des faiblesses par rapport à la présentation de certains thèmes majeurs et d'autre part, des faiblesses relatives aux documents pédagogiques.

(a) Faiblesses relatives au traitement de certains thèmes :

- Si la formation présente de façon relativement approfondie le cadre conceptuel, elle ne procède pas à l'inverse à une analyse détaillée de l'élaboration et du suivi du projet.
- Le rôle de l'agro-industrie n'est pas suffisamment approfondi. Il s'agit effectivement d'un manque dans la mesure où ce secteur d'activité occupe ou pourrait occuper une place essentielle dans le développement de nombreuses zones, encore largement agricoles de nos jours.
- Les questions relatives aux Institutions rurales sont elles-aussi peu abordées. Le rôle des institutions rurales est approché au sein de divers cours, par rapport à leur rôle et implication dans le développement et l'aménagement. L'analyse théorique des institutions n'est pas présentée dans ce cursus.

(b) Faiblesses relatives aux documents pédagogiques

- Les sources et la bibliographie relatives aux pays du Sud et des Balkans font en grande partie défaut. Il s'agit d'une réelle faiblesse dans le sens où, à l'heure actuelle, il n'est pas possible d'intégrer divers exemples de ces pays comme outils pédagogiques pour diversifier les études de cas.

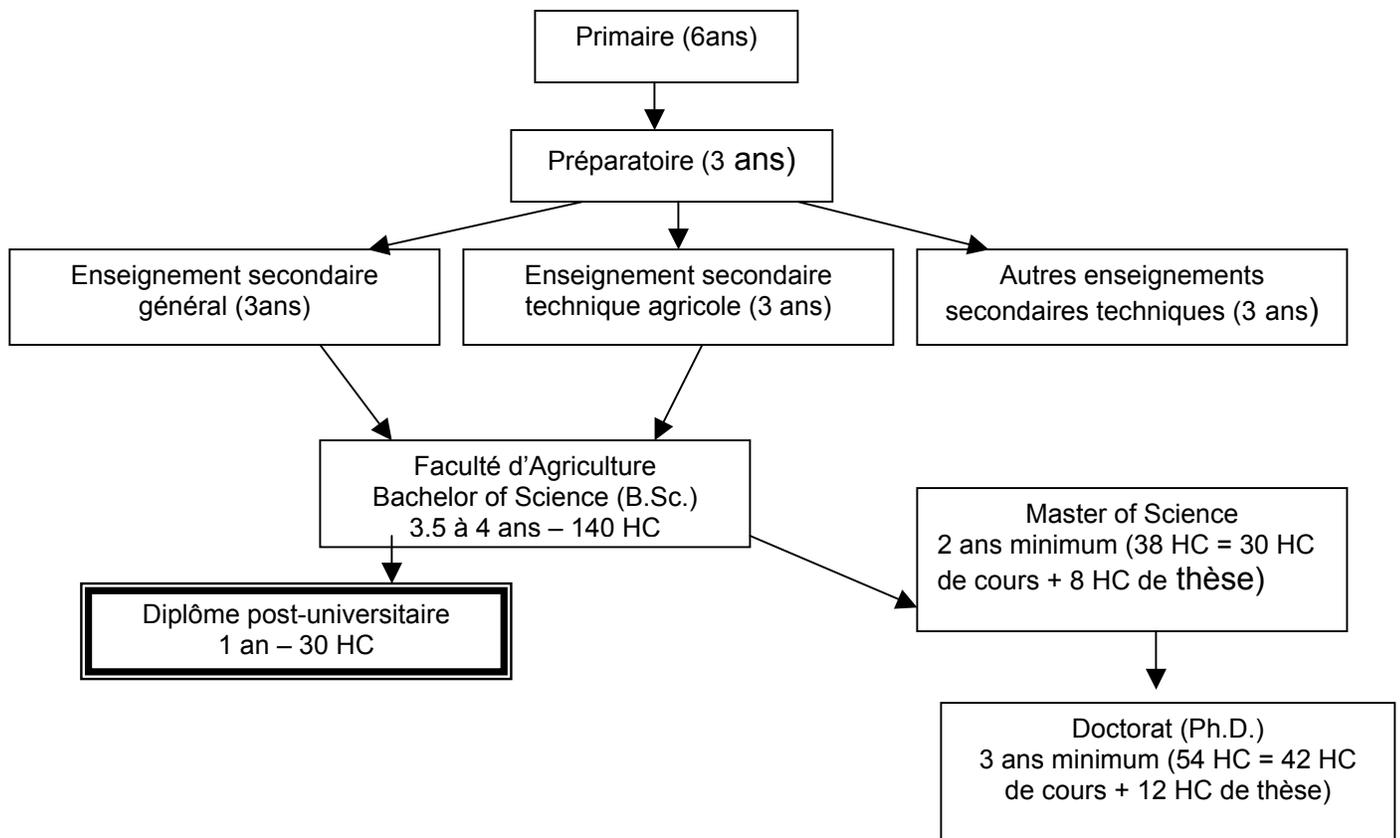
IR1 Annexe I/3 :

L'enseignement à la Faculté d'Agriculture – Université du Caire Diplôme post universitaire « Elaboration et Evaluation des projets de développement rural »

Mohamed NAWAR
Faculté d'Agriculture/Université du Caire
Décembre 2004

1. Profil des candidats :

- Ayant obtenu leur diplôme « Bachelor of Science – B.Sc. » en agriculture, correspondant à un niveau Bac+4 (voire les schémas suivants).
- Les candidats peuvent être des nouveaux diplômés de B.Sc. d'agriculture quelque soit leur spécialisation, ou des personnes ayant une expérience professionnelle dans le développement rural, à condition d'avoir eu le B.Sc. d'agriculture au maximum 10 ans auparavant.



Etudes universitaires		Etudes post-universitaires				
1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	2 ^{ème} niveau	3 rd niveau	4 ^{ème} niveau	Diplôme	
Programme en anglais	Programme International	Programme en arabe	Développement local (spécialisation en anglais)	140 HC	Elaboration et Evaluation des projets de développement rural (sélectionné pour le projet TEMPUS)	M. Sc.
						Ph.D.
						Min. 2 ans
					1 an	Min. 3 ans
					30 HC	38 HC
					54 HC	

2. Durée de la formation et calendrier :

La formation se déroule sur une année académique qui commence dans la deuxième moitié de septembre et qui se termine vers la fin du mois de juin.

3. Organisation de la formation :

L'année académique se compose de deux semestres de 15 semaines chacun. Le premier semestre s'étant entre septembre et janvier, et le deuxième entre février et juin. Les 15 semaines de chaque semestre comportent les cours et les examens. Le programme de formation suit le système des heures crédits. Chaque étudiant doit valider des cours correspondant à un total de 30 crédits pour avoir son diplôme ; ces crédits sont répartis sur les deux semestres. Pour chacun des semestres, l'étudiant valide 4 cours du tronc commun correspondant à 12 crédits, ainsi qu'un cinquième cours qu'il choisit entre les deux cours optionnels disponibles pour arriver à un total de 15 crédits prévus pour le semestre.

4. L'orientation privilégiée : est socio-économique, avec une entrée plus axée sur les aspects sociologiques.

5. L'Heure Crédit - HC :

Pour les cours théoriques, 1 HC équivaut 15 heures de cours. Pour les cours pratiques, 1 HC équivaut 30 heures de cours.

6. La langue de la formation est l'arabe.

7. Les débouchés professionnels des diplômés :

Les étudiants ayant réussi ce diplôme pourront travailler dans les domaines suivants :

- Les différents organismes étatiques
- Les ONG
- Les organismes internationaux
- Le secteur privé
- Les petits projets financés par le « Fond Social pour le Développement », par la « Banque Nationale du Développement et du Crédit Agricole » ou par le « Fond du Développement Local » du Ministère de Développement Local.
- Les projets de développement rural financés par les agences de coopération étrangère ou internationale et mis en œuvre par des organismes étatiques ou non gouvernementaux.

8. Coursus de la formation

Premier semestre

Code	Cours	Heures Crédits HC		
		HC théorique	HC pratique	Total
<i>Cours obligatoires</i>				
501 RS	Développement rural intégré et durable	3	-	3
502 RS	Elaboration des projets de développement agricole et rural	2	2	3
503 RS	Statistiques sociales	2	2	3
504 RS	Analyse sociologique des zones rurales	2	2	3
<i>Cours optionnels; choix de 1 parmi les 2</i>				
505 RS	Problèmes sociaux ruraux	2	2	3
506 RS	Etudes démographiques	2	2	3

Deuxième semestre

Code	Cours	Heures Crédits HC		
		HC théorique	HC pratique	Total
<i>Cours obligatoires</i>				
551 RS	Evaluation des projets de développement agricole et rural	2	2	3
552 RS	Organisations sociales rurales	3	-	3
553 RS	Analyse économique des projets de développement agricole et rural	2	2	3
554 RS	L'informatique pour l'évaluation des projets de développement agricole et rural	1	4	3
<i>Cours optionnels; choix de 1 parmi les 2</i>				
555 RS	Leadership dans le développement rural	2	2	3
556 RS	Approches participatives dans le diagnostic rural rapide (pré-diagnostic)	2	2	3

9. Syllabus du cours choisi (un deuxième est mis comme alternative possible)

555 RS Leadership dans le développement rural

- Définition du leadership
- Théories du leadership
- Méthodes d'identification des leaders au sein d'une communauté rurale
- Le rôle des leaders dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes ruraux
- Programmes de formation pour les leaders

504 RS Analyse sociologique des zones rurales

- Le concept de zone rural
- Zones marginales, intermédiaires et centrales
- Evaluation des ressources naturelles de la zone
- La population de la zone, sa distribution et sa densité
- Institutions et organisations sociales existantes
- Homogénéité et hétérogénéité entre zones rurales
- Analyse écologique des activités
- Centralisation et polarisation

Remarques :

- Ce diplôme sera ouvert pour la première fois en septembre 2005.
- Il existe des grandes tendances d'évolution de l'enseignement supérieur qui sont mises en application par la faculté d'Agriculture de l'Université du Caire. Parmi ces tendances nous pouvons citer les exemples suivants :
 - Programme national de développement de l'enseignement supérieur (Higher Education Enhancement Program HEEP) qui est un projet de la Banque Mondiale sur 10 ans
 - Etudes d'autoévaluation
 - Mise en application du système des heures crédit
 - Elaboration des cursus sur une base programmatrice et non pas thématique
 - Mise en place de programmes co-diplômantes avec des établissements étrangers
 - Mise en place d'un système de contrôle de qualité pour l'enseignement supérieur
 - Programmes intensifs de mise à niveau du personnel
 - Recours aux professionnels dans l'élaboration des cursus

IR1 Annexe I/4 :

Rapport sur le programme de formation dans le domaine du développement rural à l'Institut Agronomique et Vétérinaire IAV Hassan II

Mohamed NAWAR
Faculté d'Agriculture/Université du Caire
Décembre 2004

L'enseignement supérieur au Maroc est caractérisé par sa dualité en incluant le système d'universités et facultés et le système d'écoles et instituts supérieurs spécialisés dans la formation des cadres selon le système français. Les universités se trouvent dans toutes les provinces, une par province à peu près, ce qui n'est pas le cas des écoles et instituts supérieurs. La formation des ingénieurs, soit dans le secteur agricole ou de génie, est faite exclusivement par ces écoles et instituts qui dépendent administrativement des ministères sectoriels spécialisés dans ces domaines respectifs. Ces ministères garantissent l'emploi des diplômés de ces écoles et instituts, surtout durant le passé au temps de la marocanisation des cadres techniques après l'indépendance. Il n'existe aucune institution d'enseignement supérieur agricole dans le système universitaire, de même qu'il n'existe pas d'écoles supérieures dans le système universitaire sauf dans quelques cas rares comme celui de l'École Mohammadia d'Ingénieurs rattachée à l'université Mohamed V.

Il existe dans le secteur agricole trois institutions d'enseignement supérieur qui sont l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat, l'École Nationale D'Agriculture de Mekhnès et l'École Nationale Forestière d'Ingénieurs à Salé. Ces institutions sont toutes les trois rattachées au Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Maritime. Le ministère est chargé de fournir le financement de l'institut et des écoles supérieurs du budget alloué à ces institutions par l'Etat, intégré dans le budget du ministère. Le ministère est aussi chargé de nommer le conseil d'administration de ces institutions d'enseignement supérieur qui se compose d'habitude du ministre comme président avec deux membres, l'un représente le ministère des finances et l'autre le ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Ce conseil n'inclut pas le directeur de l'institut qui préside le conseil de l'institut. Le ministère n'interfère pas dans les aspects techniques du fonctionnement de l'institut ou de l'école supérieur sauf à travers la direction de formation des cadres qui s'intéresse à exprimer les besoins du ministère en matière de spécialisations et d'expertises nécessaires pour y travailler.

L'organisation et le fonctionnement des membres du personnel enseignant des universités, facultés, écoles et instituts supérieurs sont régis par

une loi qui a été révisée en 2000 pour nécessiter l'obtention du doctorat (Ph.D.) pour devenir membre du personnel enseignant de ces institutions.

Les diplômes délivrés par ces deux systèmes ne sont pas mutuellement reconnus sauf selon des procédures et accords spéciaux. Pour cela les diplômés de l'un de ces deux systèmes ne peuvent intégrer l'autre sauf dès son début, et dans tous les cas ne peut avoir le titre d'ingénieur et avoir les acquis de la loi sur leur recrutement que les diplômés des écoles et instituts supérieurs spécialisés. Les étudiants des écoles et des instituts supérieurs étaient obligés de travailler pour le ministère durant huit ans après l'obtention de leur diplôme, obligation qui a été annulée dernièrement.

La formation dans le domaine du développement rural est assurée dans le cadre du programme de formation de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat au Maroc, qui appartient au système d'enseignement supérieur après le cycle secondaire (bac) des écoles et instituts supérieurs qui mettent actuellement en application le système français des trois cycles.

Les étudiants sont sélectionnés pour intégrer l'institut à travers un concours pour les étudiants ayant obtenu un bac en sciences biologiques (expérimentales) qui le désirent. Un nombre limité de places est disponible dans la première année préparatoire de la formation de l'institut.

ORGANISATION DES FORMATIONS A L'IAV HASSAN II

Il y a 6 filières de formation organisées en 3 cycles de 2 années chacun (*y compris l'année préparatoire commune à l'ensemble des filières*) :

- Agronomie (14 Départements dont le Dépt Sc. Humaines)
- Médecine Vétérinaire (11 Départements)
- Equipement Rural (2 Départements)
- Topographie (2 Départements)
- Industries Agricoles et Agro- Alimentaires (2 Départements)
- Horticulture- Phytologie (3 Départements)

LA SPÉCIALISATION EN SCIENCES HUMAINES

Le cursus de cette spécialisation 3ème cycle est à la charge du Département des Sciences Humaines. Il dure deux années :

La première année se déroule en deux temps :

*- le premier semestre est réservé à des enseignements de **tronc commun***

;

*- le second à des enseignements dans **deux options** distinctes :*

*+ Economie et gestion des entreprises agricoles et agro-
Alimentaires ;*

+ Ingénierie du Développement Agricole et Rural.

La seconde année est exclusivement réservée à la réalisation d'un Mémoire de fin d'études.

PROGRAMME ACTUEL DU TRONC COMMUN (33 crédits de 12 h chacun)

Module 1: Economie et Finances (9 crédits)

Cours:

Economie 2 : Théorie du consommateur et marchés intermédiaires (2crédits)

Economie 3: Economie de la production et analyse du risque en agriculture (2 crédits)

Modélisation économique (2 crédits)

Econométrie (2 crédits)

Finances publiques (1 crédit)

Module 2: Techniques quantitatives (7 crédits)

Cours:

Statistiques et informatique (4 crédits)

Techniques d'enquête appliquées aux sciences sociales (2 crédits)

Gestion et comptabilité analytique (1 crédits)

Module 3: Théories et Politiques de développement (8 crédits)

Cours:

Economie du développement (2 crédits)

Economie des ressources naturelles (2 crédits)

Politiques agricoles (3 crédits)

Commerce international des produits agricoles et agroalimentaires (1 crédits)

Sociologie et Communication (9 crédits)

Cours:

Sociologie rurale (2 crédits)

Méthodologie de recherche en sciences sociales (1 crédit)

Techniques de communication (1 crédit)

Anglais (5 crédits)

PROGRAMME ACTUEL DE L'OPTION (sujet a l'amélioration dans le cadre du projet TEMPUS)

« INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL » (23 crédits de 12 h chacun)

Module 1 : Analyse du processus de développement agricole et rural (8 crédits)

Cours :

- Politiques publiques de développement (2 crédits)
- Institutions et organisations rurales (2 crédits)
- Analyse- diagnostic d'une zone rurale (2 crédits)
- Marketing des programmes de développement rural (2 crédits)

Module 2 : Méthodes et outils de conception et d'analyse des projets (6 crédits)

Cours :

- Conception et analyse financière et économique des projets (3 crédits)
- Suivi- évaluation et management des projets (3 crédits)

Module 3 : Stage professionnel, Sorties sur le terrain, Séminaires thématiques (9 crédits)

RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS EN SCIENCES SOCIALES DURANT LE 1ER ET LE 2ÈME CYCLES DE LA FILIERE AGRONOMIE

Premier Cycle :

1ère Année : Aucun

2ème Année :

- Economie générale (40 heures)
- Sociologie générale (20 heures)
- Géographie humaine (20 heures)

Deuxième Cycle :

1ère Année :

- Gestion, Comptabilité (24 heures)
- Introduction à l'économie d'entreprise (12 heures)
- Introduction au droit et institutions ruraux (20 heures)

2ème Année :

- Introduction à l'économie du développement (20 heures)
- Introduction à l'analyse des projets (20 heures)

STAGES REALISES DURANT LES 1ER ET 2EME CYCLES (FILIERE AGRONOMIE)

Premier Cycle :

1ère Année :
- **Travail en Entreprise Agricole** (2,5 mois) : en France (et au Maroc)

2ème Année :
- **Découverte de la Nature** (1 semaine) : Au Maroc
- **Ruralisme** (2 semaines) : Au Maroc

Deuxième Cycle :
1ère Année :
- **Stage en Exploitation** (2 périodes de 2 semaines chacune) : Au Maroc

2ème Année :
Aucun (Stage de développement supprimé)

Points d'accord et de désaccord entre les programmes de formation de la faculté d'Agriculture – Université du Caire et de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II :

Premièrement : points de convergence:

- 1- Fonctionnement avec le système de crédits horaires.
- 2- Programmation de la formation au cours du trimestre pour tous les modules.
- 3- Une grande attention à la spécialisation principale durant les années de fin d'étude après plusieurs étapes de spécialisation.
- 4- L'importance des stages et travaux de terrain dans les différentes phases.
- 5- La durée d'une séance est de 1h30.

Deuxièmement : points de divergence :

- 1- Les heures de cours par crédit sont 12 au Maroc et 15 en Egypte (pratiquement 12 heures).
- 2- Formation en langue française au Maroc, en arabe et en anglais en Egypte.
- 3- Au Maroc, la durée du programme est de 6 ans, qui vont être réduits à 5 pour aboutir au « Master » dans le cadre de l'évolution en cours pour restructurer l'enseignement supérieur marocain en mettant en application le système européen LMD, tandis que la durée de formation en Egypte est de 4 ans pour avoir le « Bachelor of Sciences », une cinquième année pour le diplôme supérieur .

IR1 : Annexe II

Volumes horaires des cursus de formation par pays (non compris ceux des stages et/ou mémoires de fin d'études)

1. Termes utilisés pour désigner les unités d'enseignement :

	Le Caire	Montpellier	Rabat	Volos
Séquences		*		
Cycles		*		
Modules		*	*	*
Cours	*		*	
Unités de Valeurs				*

2. Cursus de formation

2.1. A la Faculté d'Agriculture de l'Université du Caire (Egypte)

	Cours	TP	Total
Premier semestre :			
<u>Enseignements obligatoires :</u>			
1. Développement rural intégré et durable	45		45
2. Elaboration des projets de développement agricole et rural	30	30	45
3. Statistiques sociales	30	30	45
4. Analyse sociologique des zones rurales	30	30	45
<u>Enseignements optionnels (au choix) :</u>			
5. Problèmes sociaux ruraux	30	30	45
6. Etudes démographiques	30	30	45
Deuxième semestre :			
<u>Enseignements obligatoires :</u>			
7. Evaluation des projets de développement agricole et rural	30	30	45
8. Organisations sociales rurales	45		45
9. Analyse économique des projets de développement agricole et rural	30	30	45
10. L'informatique pour l'évaluation des projets de développement agricole et rural	15	60	45
<u>Enseignements optionnels (au choix) :</u>			
11. Leadership dans le développement rural	30	30	45
12. Approches participatives dans le diagnostic rural rapide (pré diagnostic)	30	30	45
TOTAL (Cours et TP)	315	270	450

2.2. A l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France)

	Cours	TP	Total
Cycle 1 : Analyse des processus de développement rural			
Module 1 : Economie du développement rural			30
Module 2 : Pré diagnostic d'une zone rurale			30
Module 3 : Analyse- diagnostic d'une zone rurale			60
Cycle 2 : Politiques agricoles, alimentaires et rurales, marchés et négociations internationales			
Module 4 : Marchés, politiques et négociations			60

Cycle 3 : Elaboration des projets			
<i>Module 5 : Elaboration d'une opération de développement rural</i>			30
<i>Module 6 : Développement rural et développement durable</i>			30
Cycle 4 : Option « Economie des projets »			
<i>Module 7 : Evaluation financière des opérations de développement rural</i>			60
<i>Module 8 : Evaluation économique et suivi d'une opération de DR</i>			60
Cycle 5 : Politiques et projets de développement rural			
<i>Module 9 : Etude collective d'un projet spécialisé</i>			30
<i>Module 10 : L'approche genre dans l'analyse du développement/Décentralisation</i>			30
Cycle 6 : Préparation du dossier technique et du projet de stage			
<i>Module 11 : Préparation du dossier technique sur un thème en rapport avec le stage et présentation du projet de stage individuel professionnel</i>	pm	pm	pm
Cycle 7 : Stage individuel en situation professionnelle			
<i>Module 12 : Stage individuel en situation professionnelle avec, soutenance d'un mémoire pour l'obtention du diplôme</i>	pm	pm	pm
TOTAL (Cours et TP)			420

2.3. A l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat (Maroc)

	Cours	TP	Total
Premier Semestre : Enseignements en Tronc Commun :			
<u>Module 1 : Economie et Finances</u>			
1. Economie 2 : Théorie du consommateur et marchés intermédiaires			24
2. Economie 3: Economie de la production et analyse du risque en agriculture			24
3. Modélisation économique			24
4. Econométrie			24
5. Finances publiques			12
<u>Module 2 : Techniques quantitatives</u>			
6. Statistiques et informatique			48
7. Techniques d'enquête appliquées aux sciences sociales			24
8. Gestion et comptabilité analytique			12
<u>Module 3 : Théories et Politiques de développement</u>			
9. Economie du développement			24
10. Economie des ressources naturelles			24
11. Politiques agricoles			36
12. Commerce international des produits agricoles et agroalimentaires			12
<u>Module 4 : Sociologie et Communication</u>			
13. Sociologie rurale			24
14. Méthodologie de recherche en sciences sociales			12
15. Techniques de communication			12
16. Anglais			60
2^{ème} Semestre : Enseignements en Option « Ingénierie du développement agricole et rural » :			
<u>Module 5 : Analyse du processus de développement agricole et rural</u>			
17. Politiques publiques de développement			24
18. Institutions et organisations rurales			24
19. Analyse- diagnostic d'une zone rurale			24
20. Marketing des programmes de développement rural			24
<u>Module 6 : Méthodes et outils de conception et d'analyse des projets</u>			
21. Conception et analyse financière et économique des projets			36
22. Suivi- évaluation et management des projets			36
<u>Module 7 : Stage professionnel, Sorties sur le terrain, Séminaires thématiques</u>			pm
TOTAL (Cours et TP)			564

2.4. A l'Université de Thessalie à Volos (Grèce)

	Cours	TP	Total
<i>Module 1 : Dynamique des espaces et leur environnement</i>			99
UV 1 : Environnement Régionale- Locale			
UV 2 : Aménagement- Gestion de l'espace			
UV 3 : Evolution des politiques nationales et européennes de l'espace rural			
<i>Module 2 : Dynamique des territoires ruraux</i>			99
UV 4 : Evolution et typologie de l'espace rural			
UV 5 : Enjeux et nouvelles fonctions de l'espace rural			
UV 6 : Nouvelles territorialités : Petites villes et urbanité			
<i>Module 3 : Projets d'aménagement rural : Eléments de mise en œuvre</i>			99
UV7 : Modélisation systématique appliquée aux systèmes d'activités agricoles et rurales			
UV 8 : Développement territorial et aide à la décision des acteurs			
UV 9 : La procédure globale d'élaboration du projet et sa mise en œuvre- réalisation			
<i>Module 4 : Projet collectif</i>			40
UV 10 : Etude de cas			
<i>Module 5 : Méthodologie et technique/notions</i>			99
UV 11 : Outils de la statistique et de l'économétrie			
UV 12 : Outils de la représentation spatiale			
UV 13 : Application des outils			
<i>Module 6 : Séminaire Environnement (Conférences) (UV 14)</i>			34
<i>Module 7 : Stage pratique- Mémoire du stage</i>			pm
TOTAL (Cours et TP)			470

IR1 Annexe III :

Compte rendu de la première réunion du Projet TEMPUS « FORMDER » Du 15 au 18 décembre 2004 IAM de Montpellier

Mme Tahani ABDELHAKIM
Institut Agronomique
Méditerranéen de Montpellier

Projet TEMPUS CD_JEP-31059-2003
Action : Formation Multipôle et Pluridisciplinaire en Développement Rural
(FORMDER)

Membres du Consortium :

- Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), France
- Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc
- Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce.

Expert : M. Laurent Van De Poele (Université de Louvain, Belgique).

Participants :

- Mme Tahani ABDELHAKIM (IAM/ Montpellier)
- M. Pierre CAMPACNE (IAM/ Montpellier)
- Melle. Anne COBACHO (IAM/ Montpellier)
- M. Mohamed NAWAR (Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte)
- Mme Azza ELBENDARY (Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte)
- M. Driss BENATEYA (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc)
- M. Larbi ZAGDOUNI (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc)
- Mme Dimitra GAKI (Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce)
- M. Laurent Van De Poele (Université de Louvain, Belgique).

Programme du séminaire :

- présentation des règles de gestion et des règles financières des projets TEMPUS,
- présentation des programmes de formation en Développement Rural dans les 4 établissements membres du consortium, analyse et comparaison,
- présentation des activités du projet FORMDER et du calendrier, discussion,
- répartition des tâches et des responsabilités, programmation de la suite des activités.

I- Présentation des règles de gestion et des règles financières des projets TEMPUS :

Mme Tahani ABDELHAKIM de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), institution contractante et coordinatrice, rappelle les objectifs du projet FORMDER. Elle présente les règles de gestion et les règles financières des projets TEMPUS, avec l'aide des présentations en Power Point disponibles sur le site web de TEMPUS.

Le budget du projet FORMDER est analysé ainsi que sa répartition entre les différentes rubriques (frais de personnel, frais de voyage et de séjour, frais d'équipement, frais d'impression et de publication... etc.).

Une photocopie des Power Points présentés a été fourni à chacun des participants en français et en anglais pour Mr Nawar et Mme El- Bendary ; ainsi qu'une copie certifiée conforme de la convention de subvention signée par la commission. Une copie de l'appel d'offre, détaillant chacune des activités du programme sur les trois années à venir, a également été distribuée.

La première présentation a été consacrée aux règles générales de fonctionnement et de gestion de la subvention. Quelques précisions ont été apportées sur :

➤ Le cycle de paiement :

Le premier versement de la subvention a été effectué le 1/12/04 pour un montant de 223 956 €. Cette somme correspond à 60% du montant total de la subvention. Le deuxième versement ne pourra être effectué que lorsque les 70% du premier versement auront été utilisés, il s'élève à 30% du montant total de la subvention. Le solde sera versé au terme du projet lorsque le rapport final aura été transmis et après examen de la commission européenne.

➤ La nécessité de conserver les justificatifs des frais durant toute la durée du projet et pendant les 5 années suivant la fin du projet.

- La nécessité de ne pas faire apparaître la TVA sur les factures. Chacun des participants, est invité à prendre contact avec les bureaux d'assistance Tempus de son pays d'origine en cas de difficultés avec les fournisseurs.
Une photocopie certifiée conforme à l'original de la « Déclaration d'exemption de la TVA », a été distribuée à chacun des participants.
La deuxième présentation a été consacrée aux règles financières appliquées au projet Tempus.
La répartition de frais entre les différents postes budgétaires a été présentée, ainsi qu'une précision sur les coûts éligibles et non éligibles (cf. art II.14 de la convention)
Tahani ABDELHAKIM a mentionné que ce n'est que lors du rapport final que la commission déterminera définitivement les coûts éligibles.
- Pour les frais de personnel les paiements se font en fonction de la nature de la tâche à effectuer et non en fonction du statut. Les taux des honoraires appliqués sont basés sur les salaires locaux du pays d'origine : ils doivent impérativement être compris dans la grille de salaire de l'U.E.
Un exemplaire de cette grille a été distribuée à chaque participant, elle est disponible sur le site web Tempus www.etf.eu.int (local salary survey)
- Les équipements achetés par les pays partenaires doivent figurer dans l'inventaire de l'établissement. Si le montant des achats est > 10000 €, 3 devis sont nécessaires, au delà de 20000 € un appel d'offre est nécessaire.

A l'occasion du rappel des différentes règles financières, certaines questions ont été soulevées par les participants. Ces questions ont été envoyées par mail à l'E.T.F, qui a fourni les réponses suivantes :

- quel taux de change appliquer pour les pays partenaires lors de l'achat d'équipement ou autres, celui en vigueur lors de la facturation ou celui de la date de paiement ?
 - on applique celui de la date de paiement de la facture, en se référant aux taux de change disponibles sur le site web
<http://europa.eu.int/comm/budget/infoeuro>.
- Au Maroc, pas d'avance possible des dépenses par l'IAVHII. S'il n'y a pas une avance des fonds, comment fait on pour l'achat d'équipement et les frais de personnel?

- Dès que le contrat d'engagement (frais de personnel) ou le devis (achat d'équipements) est signé, l'IAMM enverra la moitié des sommes prévues.
- Pour les travaux de traduction des documents pédagogiques (prévus dans le projet), quel est le taux accepté par l'U.E ?
 - l'U.E ne dispose pas d'une grille de tarifs pour le paiement des honoraires des traducteurs. Toutefois, si le traducteur est membre du consortium, il faut appliquer les tarifs approuvés pour les frais de personnel. S'il est externe, il faut appliquer les tarifs locaux normalement utilisés dans le pays.
- Les membres du consortium peuvent-ils être payés directement, ou faut-il obligatoirement envoyer les remboursements et les paiements à leurs institutions qui effectueront les paiements ?
 - Les membres du consortium peuvent être remboursés directement, à condition que cela ne soit pas en contradiction avec le règlement de leurs institutions.

Suite à cette présentation des règles de fonctionnement du projet, Tahani ABDELHAKIM insiste sur :

- L'importance d'une forte coordination entre les 4 instituts car une grande partie des activités et des tâches à accomplir sont communes. D'où la nécessité des respecter les délais et le calendrier prévu.
- La nécessité d'avoir un binôme dans chaque établissement membre du consortium, pour assurer la continuité en cas d'empêchement du correspondant principal.
- La nécessité pour chaque établissement membre du consortium de constituer une équipe pour chacune des activités.

Elle rappelle les objectifs du projet :

- rapprocher les 4 formations en développement rural, afin de jeter les bases d'une formation multipôle et à caractère international
- enrichir et actualiser les matériaux pédagogiques existants (correspondants à un cours par établissement), les traduire (français –arabe, et arabe – français) et les mettre à disposition des membres du consortium
- créer des nouveaux cours (1 nouveau cours par établissement) sur des thèmes d'actualité dans le domaine du développement rural, et produire les matériaux pédagogiques correspondants. Ces matériaux seront traduits et mis en commun aussi.

Une discussion s'est engagée sur l'approche pédagogique des documents à produire : support écrit, ou méthode plus interactive avec appropriation des matériaux par l'étudiant (rôle de l'apprenant...).

Les participants ont opté pour la combinaison des deux approches : produire un contenu scientifique structuré pour la formation, avec une bibliographie à exploiter par l'étudiant, des études de cas et autres illustrations, et l'utilisation du futur site web pour les échanges entre les étudiants des 4 établissements, et les échanges entre les étudiants et les enseignants.

Tahani ABDELHAKIM insiste sur le fait qu'il doit y avoir des « documents écrits », base indispensable pour la traduction et l'échange. Par ailleurs, la production de ces documents est un exercice qui va obliger les membres du consortium à valoriser leurs connaissances, à les actualiser, et à investir dans des nouveaux thèmes. Ces documents seront très utiles pour la dissémination, qui est un point important dans le cadre des projets TEMPUS.

Elle présente les activités du projet FORMDER :

Année 1 :

- analyse des forces et faiblesses et comparaison des 4 programmes de formation
- identification des cours existants à actualiser et des matériaux pédagogiques correspondants
- production et mis à jour de ces documents
- deuxième réunion avec les membres du consortium, des experts et des professionnels du développement rural pour : valider la grille des nouveaux documents pédagogiques, arrêter l'architecture du site web, et identification des thèmes des nouveaux cours.
- Construction du site web partagé

Année 2 :

- élaboration et rédaction des nouveaux cours
- organisation de quelques séances (dans le cadre dur programme de formation actuel) en visioconférence
- enrichissement et expérimentation du site web
- mise en place de la Banque des ressources sur le développement rural

Année 3 :

- utilisation des matériaux pédagogiques actualisés
- enseignement des nouveaux cours (cours intensifs de 30 heures)
- échanges des étudiants (problèmes impossibilité d'échange nord sud)
- séminaire final et évaluation du projet

II- Comparaison et analyse des 4 programmes de formation en Développement Rural :

Présentation et analyse des programmes de formation :

- Egypte : M. NAWAR
- Maroc : M. ZAGDOUNI
- Volos : Mme GAKI
- Montpellier : M. CAMPAGNE

Chacun a mis à la disposition des participants les documents utilisés lors de la présentation : power point, brochures, programme de formation.

Pour faciliter la comparaison et l'analyse des convergences ou des différences, Tahani ABDELHAKIM propose la grille suivante :

- type de diplôme (niveau de recrutement)
- durée de la formation
- public (professionnel/ jeune diplômé)
- organisation (module, semestre..)
- programme de formation (intitulé des cours, nombre d'heures, crédits)
- orientation dominante
- stage collectif et/ ou individuel
- thèse ou mémoire
- débouchés professionnels

M. ZAGDOUNI précise que l'enseignement au Maroc est en pleine réforme LMD, le projet arrive donc à point nommé.

On constate que :

- la formation à l'Université de Thessalie ainsi qu'à l'Université du Caire est en phase de démarrage.
- Il y a un important manque en ce qui concerne les documents pédagogiques en appui aux programmes de formation.

D'où l'intérêt du projet qui permet de créer les conditions de travail et de production scientifique, pour les équipes enseignantes dans les 4 établissements.

Pour les rapports sur les formations, il est convenu que L. Zagdouni et M Nawar travailleront en commun pour rédiger un rapport sur leurs formations respectives au Maroc et en Egypte. D. Gaki et D. Benatya rédigeront le rapport sur la Grèce.

M. NAWAR rappelle la nécessité de définir les points de rapprochement et les différences entre les formations : ce qui peut être bénéfique entre chaque établissement en fonction de ses priorités et de ses objectifs par rapport à sa propre formation.

Tahani ABDELHAKIM rappelle la nécessité de travailler de façon réaliste en connaissant les impératifs institutionnels de chacun et les contraintes des calendriers universitaires.

Etat des lieux et Comparaison des 4 formations

	Niveau d'entrée	Public	Profils	Durée de la formation (mois)			Organisation de la formation			Fin cours	
				Cours	Stages	Mémoire	Total	Programmation	Agencement cours		
Caire	Bac+4	Nouveaux diplômés+Professionnels	Agronomes	9	-	-	9	Par semestre (septembre/février)	Cours en parallèle	en fin juin	
Montpellier	Bac+4 (5)	Professionnels+Nouveaux diplômés	Multidisciplinaire	7	5	3	15	module de 2 ou 4 semaines (octobre/avril)	Module bloqué	fin avril	
Rabat	Bac+4	Nouveaux diplômés+Professionnel	Agronomes	9		11	20	Par semestre (octobre/mars)	En parallèle par séquence	fin juin	
Volos	Bac+4 (5)	Nouveaux diplômés+Professionnel	Multidisciplinaire	8	4	-	12	Par semestre (octobre/février)	En parallèle	fin mai	
	1 Crédit	Volume horaire des cours	Orientation dominante	Objectifs de la formation							Débouchés
Caire	15 h de cours	450 heures	Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un projet - Evaluer un projet - Prendre des décisions 							<ul style="list-style-type: none"> - Bureaux d'études - ONG - Auto emploi
Montpellier	15h de cours	420 heures	Socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir analyser un problème de développement - Savoir constituer un dossier (chargé d'études) - Préparer un projet ou une opération de développement et l'évaluer - Préparer tous les éléments de la prise de décision 							<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement
Rabat	12h de cours	564 heures	Agro-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une zone rurale - Concevoir des projets - Evaluer des projets - Gérer des projets - Soutenir les acteurs locaux 							<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement
Volos	4h	430 heures	Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et piloter des projets - Soutenir les acteurs locaux 							<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - Bureaux d'études - ONG - Organisations internationales - Administration - Agences de développement

Points de convergence :

De nombreux points de convergences entre les 4 établissements membres du consortium : niveau de recrutement, public, objectifs, volume horaires, durée, débouchés professionnels...

Il est utile de mentionner que les objectifs , en terme de compétences acquises, des 4 formations sont identiques :

- développer des capacités d'analyses par rapport à un problème de développement ou à un espace rural
- concevoir des opérations/stratégies/projets de développement rural
- évaluer ses opérations ou projets (approche sociologique et économique)
- gérer et animer une structure, un projet, une équipe.

Les points de divergences sont :

- l'organisation : organisation semestrielle et en module bloqué
- l'équivalence crédit / heure
- la langue d'enseignement (arabe en Egypte).

La discussion s'engage sur le choix des cours à actualiser, et à rédiger. P Campagne propose un tableau récapitulatif reprenant le contenu des différentes formation et les cours importants de chaque établissement pour faire apparaître les complémentarité et les intérêt respectifs de chacun dans le choix des cours à mettre à jour. (cf. annexe I).

D'après la discussion, les critères du choix des cours à mettre à jour sont :

- l'intérêt que représente ce cours pour les autres membres du consortium (complémentarité)
- la priorité et la centralité du cours dans le cursus de formation de l'établissement (motivation de l'équipe en charge de la formation)

Chacun propose un ou deux cours et les soumet à l'approbation des autres membres du consortium.

La durée du cours est fixé dans une fourchette de 30 à 45h. Il doit être composé d'un volet théorique, un volet méthodologique, quelques études de cas ou illustrations.

L'université de Thessalie (Volos, Grèce) propose deux cours :

- orientation spatiale et outils technique cartographique
- Aménagement et gestion de l'espace.

Comme il n'y a pas eu d'accord sur le choix d'un des deux cours, il est demandé à Mme GAKI d'envoyer un syllabus de chaque cours aux membres du consortium, afin de pouvoir arrêter un choix définitif.

La faculté d'Agriculture de l'université du Caire propose trois cours :

- Analyse sociale d'une zone rurale
- **Leadership et développement rural**
- Etudes démographiques

Après une présentation du contenu de chacun des trois cours, le choix s'est porté sur le cours intitulé : Leadership et développement rural

L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, propose deux cours :

- **Analyse diagnostic d'une zone rurale : approches agronomique, sociale et économique**

- Conception analyse financière et économique d'un projet

Le premier cours est choisi en insistant sur l'intérêt particulier des aspects « agronomie et analyses des ressources ».

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier propose un cours :

- **Economie du développement rural.**

Ce cours existe déjà mais son contenu est obsolète. Il faut l'actualiser et l'enrichir avec les nouvelles théories de développement et les nouveaux outils d'analyse (économie institutionnelle, économie des territoires... etc.)

Il est décidé que chacun doit envoyer aux autres membres du consortium un syllabus du cours choisi. Lors de la prochaine réunion, un plan détaillé du nouveau contenu sera examiné et comparé à l'ancien syllabus.

III- Présentation des activités du projet FORMDER et du calendrier, discussion :

(pour plus de détails, cf. document du projet).

R1 (résultat 1) :

- Analyse des forces et des faiblesses, comparaison des 4 formations
- Réunion de restitution de ces analyses et de planification des activités
- Identification des cours et des matériaux pédagogiques correspondants à actualiser.

R2 :

- Actualisation et mise en commun des documents pédagogiques
- Edition, traduction et mise en ligne de ces documents.

R3 :

- mise en place d'une plate forme pour le développement progressif d'une formation à distance
- audit technique sur le niveau d'équipement des 4 établissements membres du consortium
- mise en place d'un site web partagé
- organisation de quelques séances d'enseignement par visioconférence

R4 :

- mise en place des nouveaux cours intensifs
- identification des nouveaux cours
- définition du contenu de ces nouveaux cours
- conception et rédaction des documents pédagogiques de ces nouveaux cours
- édition, traduction et mis en ligne des documents pédagogiques
- enseignement de ces nouveaux cours, et évaluation

R5 :

- mobilité des étudiants à l'occasion de la mise en place des nouveaux cours intensifs
- constitution d'une banque de ressources sur le développement rural

R6 :

- contrôle, suivi et évaluation du projet.

Il est important de noter que le calendrier est serré, d'où l'importance de respecter les échéances, notamment pour la rédaction des documents pédagogiques, étant donné les délais nécessaires pour l'édition scientifique, la traduction et la mise en forme.

IV- Répartition des tâches et des responsabilités, programmation de la suite des activités :

Le calendrier arrêté est le suivant :

R 1 :

- fin de R1 avec la remise du 1^{er} rapport avant le 15 janvier 2005.

R2 :

- démarrage dès janvier 2005 et fin en juillet 2006

R3 :

- démarrage en janvier 2005 et fin en décembre 2006

R4 :

- démarrage en juillet 2005 et fin en février 2007.

R5 :

- démarrage en septembre 2006 et fin en mai 2007

R6 :

- démarrage en janvier 2005 et fin en juillet 2007

Les 4 établissements membres du consortium se partagent les responsabilités, dans la mesure où chaque établissement, à travers son représentant dans le projet, est responsable d'un résultat :

- l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier : R 2
- Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte : R4
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc : R 5 et R3

- Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce : R 6 et R 3.

La prochaine réunion est fixée en juillet durant la semaine du 18 au 24 juillet 2004 à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, avec la participation des membres du consortium, des experts, et des professionnels du développement rural.

Lors de cette réunion, les points suivants seront examinés :

- un plan très détaillé de la mise à jour des documents pédagogiques correspondants aux cours existants (ce qui suppose qu'un premier travail de recherche sera fait avant la réunion : bibliographie, lecture...), afin de pouvoir commencer la rédaction de ces documents.
- Examen des résultats de l'audit technique effectué dans les 4 établissements.
- L'architecture du site web , afin de pouvoir démarrer la construction du site
- L'identification des nouveaux thèmes d'actualité, pertinents pour la création de nouveaux cours. 4 thèmes seront choisis (un thème par établissement).

Il est rappelé qu'à partir de la fin de cette réunion, les tâches suivantes doivent être effectuées :

- envoi des syllabus des cours choisis à tous les membres du consortium
- constitution des équipes par établissement
- premier travail d'élaboration des nouveaux documents pédagogiques correspondants aux cours choisis.